

NOUVEAUX
PROCESSUS

HABITAT PARTAGÉ FENOUIL

MARSEILLE, BOUCHES DU RHONE

MAITRISE D'OUVRAGE

Privée

PROGRAMME

Réhabilitation et surélévation partielle d'un habitat partagé, structuré autour des communs et d'une auto-réhabilitation accompagnée.

LIVRAISON 2023

SURFACE 300 m² SDP (+154 m² extérieurs)

COÛT DES TRAVAUX 251 600 € HT

MAITRISE D'ŒUVRE

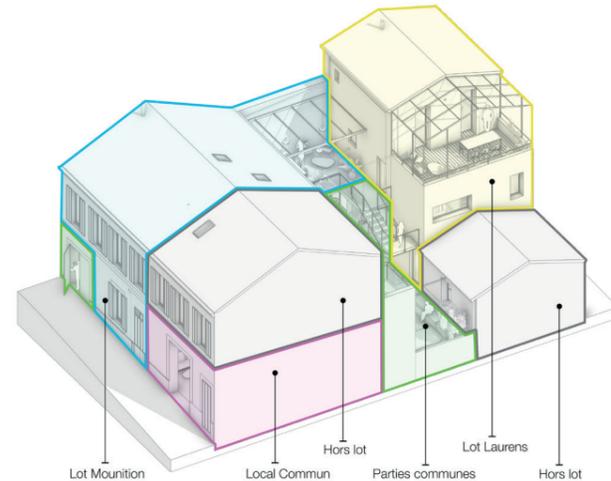
Jonathan Cacchia et Margaux Guichard
(architectes) / CDES (BET structure)

ENTREPRISES

Jérôme Dumetz (Artisan / Designer), Goulven Delisle (Artiste / Peintre) AAC13 Construction (Gros-œuvre – Maçonnerie), Patrick Bonizec (Électricité), Sébastien Chombart (Plomberie), LPMB (Menuiseries extérieures), API (Charpente – Isolation), Freddy Aunay et Eddy Godeberge (Serrurerie)

“ *Faire ensemble avec peu, c'est transcender les contraintes pour créer des espaces communs qui mutualisent, relie et révèlent la beauté du déjà-là et l'élan vital de ceux qui l'incarne.* ”

Jonathan Cacchia
Architecte



Coupe transversale Sud



Envie que la frugalité rime avec qualité, durabilité et convivialité... telle est l'ambition de cet habitat partagé. Conçu pour deux familles, le projet repose sur la réhabilitation de deux corps de bâtiments existants, avec la transformation complète de l'un d'eux, et une surélévation.

La création d'espaces polyvalents est centrale, qu'ils soient extérieurs (154 m² desservant les espaces) ou intérieurs (local accessible depuis la rue accueillant régulièrement des associations locales). Ils permettent de mutualiser des espaces, d'offrir une richesse d'usages variés, prévus et imprévus, encouragent les interactions sociales. Cette flexibilité d'usage intensifie l'utilisation des espaces et autorise une réversibilité à moindre

coût, permettant une adaptabilité continue aux besoins changeants des occupants. Les familles ont participé à la conception et à la construction, renforçant ainsi les liens sociaux et l'appropriation collective. Les travaux se sont faits en bonne intelligence avec les entreprises.

Les architectes ont intégré des interventions neuves, soignées et épurées, avec des éléments laissés à l'état brut, mais aussi le réemploi d'éléments existants et l'emploi de ressources locales. L'arrosage des plantations se fait par un système orientant l'eau des toitures et de la cour vers un ancien puits situé au point bas du terrain, équipé d'une pompe de relevage.

